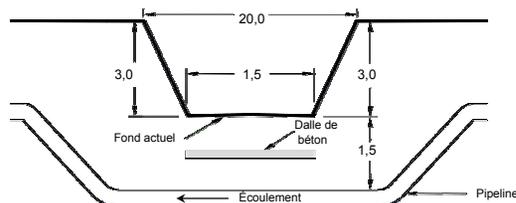


## IDENTIFICATION / LOCALISATION

Nom : C. d. sans désignation  
 Type : Naturel  
 Lot(s) : 420  
 Rang : 5e Concession  
 Cadastre : Paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloil  
 Municipalité : Saint-Mathieu-de-Beloil  
 MRC : Vallée-du-Richelieu

## SECTION AU SITE DE TRAVERSÉE



- Notes :
- Dimensions approximatives (m)
  - Couverture minimale projetée sous le fond actuel. Le relevé d'arpentage détaillé permettra d'établir de façon précise la couverture minimale à respecter.
  - La dalle de béton peut ne pas être requise.

## ÉVALUATION DES HABITATS POUR LA FAUNE ICHTYENNE

- Intermittent : Oui
- Profondeur d'eau (m)\* : Non déterminée / nulle
- Type d'écoulement\* : Non déterminé / nul
- Vitesse (m/s)\* : Non déterminée / nulle
- Substrat\*\* : Organique, déposition
- Potentiel de fraie au site de traversée\*\*\* : Nul, nul, nul, nul
- Habitat d'alimentation - Espèces : Non pêché - cours d'eau à sec
- Habitat sensible à l'aval : Non
- Obstacle à la migration vers l'amont : Non
- Vulnérabilité : Non vulnérable
- Remarque(s) : -
- Période recommandée de franchissement : Aucune restriction
- Suivi recommandé après la construction : Aucun

- Notes :
- \* Mesure printanière / mesure estivale
  - \*\* Substrat dominant / sous-dominant
  - \*\*\* Potentiel de fraie pour salmonidés, espèces d'eau vive, espèces d'eau calme, cyprinidés

## MILIEU ENVIRONNANT

Topographie : Vallonnée  
 Utilisation du sol : Boisée  
 Type de sol : Sable fin loameux Massueville  
 (selon la carte pédologique)

## PHOTO AU SITE DE TRAVERSÉE

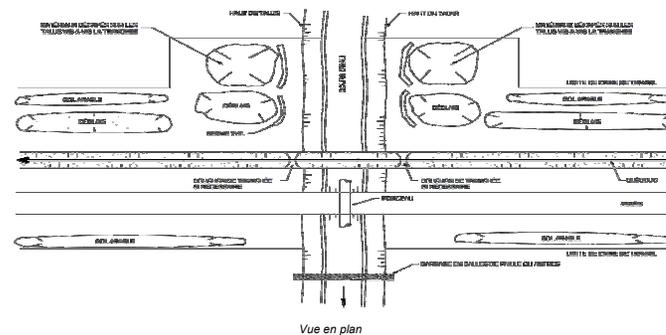


## REMISE EN ÉTAT

Lit : Matériel original  
 Talus : Pente originale  
 Stabilisation : Ensemencement ou empierrement ou combinaison des deux

## MÉTHODE DE CONSTRUCTION

### TRAVERSÉE À SEC - COURS D'EAU INTERMITTENT SANS ÉCOULEMENT



- Notes :
- L'ensemble des travaux préparatoires (décapage du sol arable, construction des bennes, soudage de la conduite, etc.) s'effectue avant le début de l'excavation. Ainsi, en général, les travaux dans les cours d'eau peuvent être réalisés sans interruption à l'intérieur d'une période de 6 à 15 heures.
  - Le ponton sera installé lors de la préparation de la zone de travail. Il demeurera en place pour l'ensemble de la période des travaux et suite à la fermeture du chantier si les travaux n'ont pas complétés. Toutefois, celui-ci ne devra causer aucune entrave au libre écoulement des eaux et ne provoquer aucune inondation.
  - Le décapage du sol arable de part et d'autre du cours d'eau s'effectue seulement en milieu cultivé.
  - Cette vue en plan est un croquis type et n'est nullement conçue à des fins de construction.

Date	Révision	App.



Projet :	PIPELINE SAINT-LAURENT	
Titre :	Fiche synthèse des cours d'eau	
Préparé par :	Guy Avoine, B. Sc., biol.	
Approuvé par :	Claude Veilleux, ing. & agr.	
Date :	Septembre 2006	Foillet : 125 de 138
Fichier :	3325CD02.xls	Fiche no : 125A